



GUIDE DES PARENTS

CAMP DE JOUR ANIMA-JEUNES

ÉTÉ 2019



Table des matières

INTRODUCTION	3
THÉMATIQUE DE L'ÉTÉ	3
VOS RESPONSABLES 2019.....	4
PROCÉDURES IMPORTANTES	5
LE CODE DE VIE DU CAMPEUR.....	7
LES MESURES DISCIPLINAIRES	8
LES MILIEUX UTILISÉS	9
LES COMMUNICATIONS.....	10
LES ALLERGIES ET LES MÉDICAMENTS.....	11
AIDE-MÉMOIRE.....	13
LA PROGRAMMATION	14
EXEMPLE D'UN HORAIRE – CAMP MÉLI-MÉLO	14
EXEMPLE D'UN HORAIRE – CAMPS SPÉCIALISÉS (PRÉMATERNELLE À LA 6 ^E ANNÉE)	16
LES SORTIES – INCLUS DANS LE COÛT D'INSCRIPTION.....	17
LE SERVICE DE GARDE – INCLUS DANS LE COÛT D'INSCRIPTION	18

INTRODUCTION

C'est avec plaisir que nous vous souhaitons la bienvenue au camp de jour **Anima-Jeunes de Coteau-du-Lac**. Nous sommes heureux d'accueillir vos enfants! À l'intérieur de ce guide, vous trouverez les renseignements essentiels concernant le fonctionnement du camp de jour, les numéros de téléphone importants, la liste des effets à apporter au camp de jour, etc. Nous sommes fières de vous annoncer que le camp de jour Anima-Jeunes répond aux normes du cadre de référence des camps de jour municipaux de l'Association des camps du Québec et qu'il est membre de Tremplin santé (programme visant à promouvoir les saines habitudes de vie des enfants).

THÉMATIQUE DE L'ÉTÉ

BIENVENUE CHEZ LA FAMILLE ANIMA...

Le temps des vacances d'été est maintenant arrivé et la famille Anima est prête à s'amuser. Devant eux, une panoplie d'activités, des rencontres et des aventures époustouflantes sont au programme. L'été 2019 s'annonce grandiose pour cette famille. Venez vivre l'aventure avec cette drôle de famille qui vous réserve plein de surprises...



VOS RESPONSABLES 2019

Chef de camp

Jell-O



Ariane (Jell-O) en sera à son neuvième été dans l'équipe du camp de jour Anima-Jeunes. Étudiante au baccalauréat en enseignement secondaire – concentration français, ce sera son troisième été dans le rôle de chef de camp. Vêtue de son chandail rose, elle est la personne-ressource pour toutes vos questions sur la programmation et les communications. Elle veillera à ce que votre enfant passe un magnifique été!

Adjointe - volet camps mélimélo

Pirouette



Cloé (Pirouette) en sera à son quatrième été dans l'équipe du camp de jour Anima-Jeunes. Bientôt étudiante en enseignement préscolaire et primaire, ce sera son premier été dans le rôle d'adjointe. Vêtue de son chandail bleu, elle est la personne-ressource pour répondre à toutes vos questions sur les activités se déroulant dans les camps mélimélo. Elle veillera à ce que votre enfant passe un magnifique été!

Adjointe - volet camps spécialisés

Sorbet



Catherine (Sorbet) en sera à son troisième été dans l'équipe du camp de jour Anima-Jeunes. Finissante en technique de gestion et d'intervention en loisir, ce sera son premier été dans le rôle d'adjointe. Vêtue de son chandail bleu, elle est la personne-ressource pour répondre à toutes vos questions sur les activités se déroulant dans les camps spécialisés. Elle veillera à ce que votre enfant passe un magnifique été!

PROCÉDURES IMPORTANTES

ATTENTION!

Procédure de remboursement émis aux citoyens

Les demandes de modification AVEC MOTIFS VALABLES doivent être transmises par écrit obligatoirement auprès du Service des loisirs et de la culture. Pour les demandes de remboursement AVEC MOTIFS VALABLES, un formulaire de résiliation doit être transmis obligatoirement au Service des loisirs et de la culture. Toute demande doit être transmise par courriel à loisirs@coteau-du-lac.com.

- ✓ Pour toutes demandes de modification (ex : changement de semaine.) ou d'annulation, entre le moment d'inscription et le début du camp de jour, soit le 24 juin 2019, des frais administratifs de 10 \$ dans la même transaction pour une même famille seront exigés;
- ✓ Après le début du camp de jour, soit le 24 juin 2019, AUCUN REMBOURSEMENT OU MODIFICATION ne sera accordé (sauf avec un billet de médecin ou forces majeures). Dans un tel cas, la somme prévue pour les jours où l'enfant a participé au camp ainsi qu'une pénalité seront retenus. Cette pénalité correspond au plus petit des montants suivants: 50 \$ ou 10 % du coût des services que l'enfant n'a pas reçus;
- ✓ L'inscription de votre enfant sera annulée si le paiement complet n'est pas reçu, au plus tard, le 7 juin 2019;
- ✓ Lors de la période estivale, le Service des loisirs et de la culture procédera à deux reprises aux divers remboursements. Ceux-ci seront faits à la fin juillet et à la fin août. Ils seront uniquement émis par chèque et envoyés par la poste. Vous recevrez une attestation de remboursement dans les 10 jours suivant l'approbation de votre demande.

Liste d'attente pour les camps spécialisés

Lorsqu'un groupe est complet, vous serez en mesure d'inscrire votre enfant sur une liste d'attente. Dès qu'une place se libérera, nous vous contacterons pour vous aviser. Vous aurez 24 heures pour prendre une décision et aucun frais supplémentaires ne vous seront facturés sauf la différence du coût (\pm) si votre enfant est déjà inscrit à un autre programme pour la même semaine.

Attention, si vous décidez d'inscrire votre enfant dans le camp méli-mélo et qu'aucune place ne se libère dans le camp spécialisé que vous désirez, le camp méli-mélo ne sera pas remboursé.

Autres conditions

- En cas de transport d'urgence vers un établissement de soins de santé, **les frais sont assumés par les parents de l'enfant;**
- Un manquement majeur à l'une des règles peut entraîner des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi immédiat de l'enfant, **et ce, sans aucun remboursement;**
- Le camp de jour Anima-Jeunes n'est pas responsable des objets volés ou perdus;
- Un camp peut être annulé par la direction du camp de jour si le nombre de participants est insuffisant ou en cas de force majeure;
- Les horaires des activités et les prix sont sujets à changement, et ce, sans préavis;
- Tous les prix incluent les taxes, lorsqu'elles s'appliquent.

LE CODE DE VIE DU CAMPEUR

Il est **essentiel** que vous parcouriez chacune des règles avec votre enfant et lui en expliquiez l'importance.

1. Je respecte, en paroles et en gestes, mes amis et les animateurs en étant sécuritaire et en ne blessant pas les autres volontairement;
2. Je respecte les lieux ainsi que le matériel que j'utilise, qu'il appartienne au camp de jour ou aux autres enfants;
3. Je range mon vélo et ne l'utilise qu'à la fin de la journée. De plus, il en va de MA responsabilité de le barrer sur le support à vélo, dès mon arrivée au camp de jour, et ce, jusqu'à 16 h;
4. Je laisse à la maison mes objets personnels non spécifiés dans la liste des effets à apporter au camp (jouets, jeux électroniques, bijoux, ours en peluche, etc.);
5. Je participe aux activités et je m'amuse!

LES MESURES DISCIPLINAIRES

Comportement	Exemples	Sanctions
Nuit à l'animation	Déranger le groupe, utiliser un ton et un langage inappropriés, non-respect d'un règlement, etc.	Pour chaque manquement, l'enfant recevra un avertissement que le parent devra signer. Après trois avertissements, l'enfant pourra être suspendu de ½ journée à deux jours.
Commets un acte de violence envers un enfant ou un animateur.	Cracher, insulter, pincer, pousser, chamailler, frapper, briser du matériel, crier, manquement aux règles de sécurité, etc.	Dès le premier avertissement, l'enfant pourrait être suspendu de ½ journée à deux jours.
Porte atteinte à l'intégrité, la sécurité	Fuguer, vandaliser, intimider, mettre en péril sa propre sécurité ou celle d'autrui, crise majeure ou comportement à connotation sexuelle ou vulgaire, etc.	Suspension d'une ½ journée à trois jours dès la première infraction.

SANCTIONS POUR TOUS LES NIVEAUX :

- **Au retour de l'enfant, une entente de comportement sera conclue;**
- **Le non-respect de cette entente pourrait mener à un renvoi définitif.**

LES MILIEUX UTILISÉS

Le centre communautaire Wilson, 2, rue George-Jules-Beaudet

Le lieu de rassemblement pour tous les enfants du camp jour (matin et soir).

Le bureau de l'équipe de gestion du camp, à l'entrée du centre communautaire Wilson

Le bureau est situé à l'entrée du centre communautaire, n'hésitez pas à venir les rencontrer. Durant la journée, si elles sont absentes, une affiche de signalisation est présente à l'entrée afin que vous sachiez où votre enfant et son groupe se situent.

Pavillon Wilson, 4b, rue Principale

Il est utilisé lorsqu'il y a des camps spécialisés. Lors des camps « *Do-ré-mi!* », c'est sur la scène de cette salle que votre enfant performera.

Pavillon de l'Éclisière, 2, chemin St-Emmanuel

Ce pavillon est principalement utilisé par les camps spécialisés de la 3^e à la 6^e année. Les enfants s'y rendent à vélo et dînent parfois à cet endroit les mardis et les vendredis.

Sous-sol de la bibliothèque, 3, rue du Parc

Le sous-sol de la bibliothèque est utilisé pour différentes activités calmes. C'est aussi le local des mini-campeurs.

Pavillon St-Ignace, 1, rue du Parc

Le gymnase de ce pavillon est principalement utilisé par les camps spécialisés ou lors des journées de pluie.

Pavillon de l'Académie Wilson, 1, rue Principale

Le sous-sol de ce pavillon est principalement utilisé par les camps bilingues ou lors des journées de pluie.

La maison des optimistes, 4a, rue Principale

Ce lieu sert de repaire aux jeunes de La Clique.

La piscine, 51, chemin du Fleuve, Coteau-du-Lac

Les enfants de la maternelle à la 2^e année iront à la piscine les mardis et vendredis en après-midi et ceux de la 3^e à la 6^e année iront à la piscine les lundis et jeudis en après-midi. Prendre note que les mini-campeurs y iront uniquement le vendredi.

LES COMMUNICATIONS

Coordonnées

Département	Personnes ressources	Numéros de téléphone
Chef de camp Transmission d'informations diverses	Ariane Lanthier	450 763-5822 Poste : 261 (8 h 30 à 16 h 30)
Adjointes Interrogations et suivi de dossiers sur le terrain	Cloé Lemieux et Catherine Renaud- Robitaille	450 802-0401 (7 h 30 à 18 h)
Régisseuse aux sports, loisirs et culture Informations diverses	Julie Ménard	450 763-5822 Poste : 233 (8 h 30 à 16 h 30)
Réception – loisirs Modifications d'inscriptions et paiements	Linda Lauzon	450 763-5822 Poste : 222 (8 h 30 à 16 h 30)
Piscine intermunicipale	Équipe de sauveteurs	450 267-1576 (13 h à 19 h 30)

L'Anima-Diffusion

Tous les vendredis, vous recevrez un courriel concernant les informations importantes de la semaine suivante. Ce dernier sera sous forme de journal.



Les rapports écrits

Pour chaque manquement au code de vie ou tous autres incidents, votre enfant recevra un rapport qui devra être signé par le parent la journée même.

Les objets perdus, électroniques et les cartes

Il est très important d'identifier tous les articles de votre enfant. Si par inadvertance votre enfant égare un de ses objets, nous allons mettre ce dernier sur notre table des objets perdus située à l'entrée du centre communautaire. Pour des raisons de bris et de vol, les objets électroniques et les jouets de la maison ne sont pas acceptés sur le site du camp de jour.

LES ALLERGIES ET LES MÉDICAMENTS



Dans le but de prévenir des réactions allergiques et aussi parce que tous les enfants prennent leur dîner ensemble, nous vous demandons de ne mettre **AUCUN aliment contenant des NOIX ET DES ARACHIDES** dans la boîte à lunch de votre enfant.

- Si votre enfant présente une intolérance alimentaire ou qu'il est allergique à certains aliments, il est **TRÈS IMPORTANT** de nous faire part de cette information.
- Si nécessaire, n'hésitez pas à rencontrer l'équipe de gestion du camp afin de leur expliquer le niveau d'allergie, les réactions possibles ainsi que le traitement à privilégier.

Auto-injecteur *ÉpiPen*

- Si votre enfant souffre de graves allergies, il doit **TOUJOURS avoir son auto-injecteur *ÉPIPEN* sur lui à l'aide d'un petit sac attaché à la taille.**
- Le camp de jour Anima-Jeunes identifiera à l'aide d'un ruban de couleur le sac de chaque enfant qui a un auto-injecteur *ÉpiPen*. De cette façon, s'il y a un oubli et une urgence, il est plus facile de retrouver le sac à dos.
- Le camp de jour Anima-Jeunes possède un auto-injecteur *ÉpiPen* dans sa trousse de premiers soins pour les interventions d'urgence. La piscine intermunicipale en possède deux.

Les médicaments

Si votre enfant doit prendre des médicaments qu'ils soient prescrits ou en ventre libre (ex. advil), nous vous demandons de **compléter la feuille « Administration des médicaments »** afin de nous indiquer la posologie à respecter sans quoi, nous ne pourrions pas administrer le médicament. La feuille se trouve sur le site Internet de la Ville de Coteau-du-Lac. Vous pouvez aussi la demander à la chef de camp – volet terrain, Pistache, lors de la première semaine de camp de votre enfant. De plus, **veuillez noter qu'AUCUN médicament ne sera accepté dans les boîtes à lunch ou dans les sacs à dos des enfants. Il nous fera plaisir de les garder sous clé afin d'assurer la sécurité de tous les enfants.**

Mise à jour des informations médicales

S'il y a des changements au niveau de l'état de santé de votre enfant, la direction du camp vous demande d'informer l'une des chefs de camp dès que possible. L'information sera jointe à la fiche de santé de votre enfant dans le but d'assurer sa sécurité.

AIDE-MÉMOIRE



Dans le sac à dos

- ✓ **Bouteille d'eau OBLIGATOIRE;**
- ✓ Crème solaire (vous devez vous assurer d'en appliquer le matin avant l'arrivée de votre enfant au camp de jour);
- ✓ Maillot de bain et une veste de flottaison (si nécessaire);
- ✓ Flotteurs/lunettes de piscine (si nécessaire);
- ✓ Une serviette;
- ✓ Épipen (si nécessaire);
- ✓ Vêtements de rechange;
- ✓ Sandales sportives ou une paire de chaussures de sport;
- ✓ Un chapeau ou une casquette.



Dans la boîte à lunch

- ✓ Aucune boisson gazeuse;
- ✓ Aucune boisson énergisante;
- ✓ Deux collations (ex : fruits, fromages, barre tendre, etc.);
- ✓ **Aucun aliment avec des noix et arachides;**
- ✓ Prioriser l'eau, les jus de fruits 100 % purs, les jus de légumes ou le lait;
- ✓ Sachet réfrigérant (ice-pack);
- ✓ Un thermos pour les repas chauds
(AUCUN MICRO-ONDE).

LA PROGRAMMATION

Les déplacements des camps spécialisés en sport

- Les enfants de la 3^e à la 6^e année qui sont inscrits dans **les semaines spécialisées en sport** auront parfois besoin de leur **vélo et d'un casque protecteur**. Le tout vous sera confirmé chaque semaine dans l'anima-diffusion.
- Ce dernier peut être entreposé dans deux cabanons extérieurs verrouillés, seulement pour la semaine où l'enfant est inscrit. **Le vendredi, le vélo devra être récupéré.**

Les déplacements (sorties et piscine)

- Le camp utilise un autobus scolaire pour se rendre aux destinations.

EXEMPLE D'UN HORAIRE – CAMP MÉLI-MÉLO

Lundi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités régulières
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none">➤ Activités régulières (prématernelle à la 2^e année)➤ Piscine (3^e à la 5^e année)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)
Mardi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités régulières
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none">➤ Activités régulières (3^e à la 5^e année)➤ Piscine (maternelle à la 2^e année)➤ Jeux d'eau du parc Desforges (prématernelle)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)

Mercredi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Sortie <u>Le chandail vert est obligatoire</u>
11 h 45 à 12 h 45	
12 h 45 à 15 h 45	
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)
Jeudi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités régulières
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités régulières (prématernelle à la 2^e année) ➤ Piscine (3^e à la 5^e année)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)
Vendredi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Matinées libres ¹
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités régulières (3^e à la 5^e année) ➤ Piscine (prématernelle à la 2^e année)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)

¹ **Matinées libres** : Votre enfant pourra choisir parmi les quatre activités qui lui seront offertes.

EXEMPLE D'UN HORAIRE – CAMPS SPÉCIALISÉS (PRÉMATERNELLE À LA 6^E ANNÉE)

Lundi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités spécialisées ²
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités régulières (prématernelle à la 2^e année) ➤ Piscine (3^e à la 6^e année)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)
Mardi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités spécialisées
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire ³
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités régulières (3^e à la 6^e année) ➤ Piscine (maternelle à la 2^e année) ➤ Jeux d'eau du parc Desforges (prématernelle)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)
Mercredi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	<h1 style="margin: 0;">Sortie</h1> <p style="margin: 0;"><u>Le chandail vert est obligatoire</u></p>
11 h 45 à 12 h 45	
12 h 45 à 15 h 45	
15 h 45 à 18 h	
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)

² **Activités spécialisées:** Veuillez consulter le document de la programmation 2018 pour les camps qui font exception à l'horaire.

³ **Dîner:** Les camps spécialisés de la 3^e à la 6^e année dînent parfois au pavillon de l'Éclusière les mardis et jeudis.

Jeudi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités spécialisées
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités régulières (prématernelle à la 2^e année) ➤ Piscine (3^e à la 6^e année)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)
Vendredi	
6 h 30 à 9 h	Service de garde (centre communautaire)
9 h à 9 h 30	Accueil des enfants et collation
9 h 30 à 11 h 45	Activités spécialisées
11 h 45 à 12 h 45	Dîner et application de la crème solaire
12 h 45 à 15 h 45	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Activités régulières (3^e à la 6^e année) ➤ Piscine (prématernelle à la 2^e année)
15 h 45 à 18 h	Collation et service de garde (parc Wilson)

LES SORTIES – INCLUS DANS LE COÛT D'INSCRIPTION

Fonctionnement :

- Le port du chandail à l'effigie du camp est **OBLIGATOIRE**.
Il s'agit du même chandail que celui de l'été 2018;
- Un **repas froid** sera nécessaire pour chacune des sorties;
- L'argent de poche n'est pas permis.

LE SERVICE DE GARDE – INCLUS DANS LE COÛT D'INSCRIPTION

Le service de garde du matin – (6 h 30 à 9 h)

- L'accueil du matin se fait au centre communautaire (derrière le pavillon Wilson). Un responsable du service de garde sera présent pour vous accueillir;
- Un emplacement sera désigné pour chaque groupe afin d'y déposer les sacs à dos;
- Si vous avez des mémos ou de l'information concernant votre enfant, le responsable du service de garde pourra transmettre les informations aux animateurs de votre enfant;
- **Les lundis seulement**, il est possible d'inscrire votre enfant pour le **jeudi casse-croûte** au coût de 7 \$. Chaque repas comprend un repas chaud, une boisson et un dessert. **Vous devez avoir le montant précis lors de l'inscription.** L'argent comptant seulement est accepté.
- **Aucun enfant ne sera toléré sur le site du camp de jour avant 6 h 30 AM.**

Le service de garde du midi – (11 h 45 à 12 h 45)

ATTENTION!

- Si votre enfant dîne à l'extérieur, avisez de façon écrite le nom de la personne qui viendra le chercher;
- Des mesures de sécurité sont mises en place afin d'assurer en tout temps le bien-être de votre enfant. Ayez en tête le **mot de passe** que vous avez inscrit lors de son inscription;
- Veuillez avoir une **pièce d'identité en votre possession lors des premières semaines de camp** puisqu'il est possible que le responsable du service de garde vous la demande.

Le service de garde du soir – (16 h à 18 h)

- L'accueil du soir se déroule devant la grande rotonde (sur le côté de la scène du pavillon Wilson). **À partir de 15 h 45, tous les parents pourront récupérer leurs enfants à la rotonde. Aucun autre endroit ne sera accepté;**
- Des mesures de sécurité sont mises en place afin d'assurer en tout temps le bien-être de votre enfant. Ayez en tête le **mot de passe** que vous avez inscrit lors de son inscription;
- Veuillez avoir une **pièce d'identité en votre possession lors des premières semaines de camp** puisqu'il est possible que le responsable du service de garde vous la demande;
- Ne divulguez pas votre mot de passe aux personnes qui n'ont pas l'autorisation de venir chercher votre enfant;
- Si vous ne pouvez pas vous présenter au service de garde, assurez-vous que le nom de la personne qui viendra chercher votre enfant a bel et bien été ajouté au dossier et que celle-ci connaît le mot de passe;
- En cas de retard, veuillez appeler au numéro suivant : 450 802-0401.

Politique de retard :

- Tous les retards après les heures de fermeture du service de garde seront facturés au coût de 5 \$ par tranche de 15 minutes, jusqu'à un maximum de 15 \$ par jour.

MERCI ET BON ÉTÉ!